Envoyé en préfecture le 04/03/2026
Reçu en préfecture le 04/03/2026
Publié le
ID : 035-213503618-20260302-2616_CES-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LE VIVIER SUR MER

L'an deux mil vingt six
le 2 mars,
à 20 h 30
le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Madame Carole CERVEAU , Maire de LE VIVIER SUR MER.

Etaient Présents : BARATAUD Clarisse, BAUBAN-JACQUES Yann, BOULAIRE Guillaume, BRIQUET Marie-Paule, CHEVALIER Denis, CERVEAU Carole, COUPEZ Anne, DUPUY Armelle, EON Armelle, MOREL Albéric, MOTTES Stéphane, VETTIER Arnaud

Pouvoir(s) :

Absent(s) excusé(s) : Yohan LEGER, Mélanie SALARDAINE, Jean-Yves GUITTON

Secrétaire de séance : Armelle DUPUY

Date de convocation : 26/02/2026

Date d'affichage : 26/02/2026

Délibération n° 26/16 : Acquisition servitudes et voirie – Parcelle A 316 -Cession BOITEUX /COMMUNE

Objet : Cession de la parcelle n°A 316 par M BOITEUX Frédéric à la Commune de Le Vivier-sur-Mer

Mme le Maire informe l'assemblée que M BOITEUX a sollicité la commune, par courrier en date du 26 janvier 2026, pour une cession en vue du transfert de la voirie et réseaux divers dans le domaine public communal.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

Vu l'article L2121-29 du code général des collectivités territoriales,
Vu l'article L141-3 du code de la voirie Routière,
Vu le Code général de la Propriété des Personnes Publiques,
Vu la demande formulée le 26/01/2026 par la signature du compromis de cession,
Vu le document d'arpentage établi par M LETERTRE Laurent, géomètre, en date du 11/12/2025, annexé à la présente délibération,

Décide, à l'unanimité :
D'EMETTRE un avis favorable au transfert de la voirie et réseaux divers de la parcelle A 316
D'AUTORISER les cessions à l'euro symbolique des parcelles suivantes :

Envoyé en préfecture le 04/03/2026
Reçu en préfecture le 04/03/2026
Publié le
ID : 035-213503618-20260302-2616_CES-DE

Références des parcelles	Superficie	Nom et adresse des propriétaires	Usage	Nom de la voie
A 316	0a 05ca	Mr Frédéric BOITEUX 6 rue Maréchal 51630 VERZENAY	Voirie	Chemin de la ville
Surface totale :	**0a 05ca**			

- **DE CLASSER** dans le domaine public communal lesdites parcelles et notifier à l'Hôtel des impôts (service du cadastre) la présente délibération,

- **DE METTRE A JOUR** la longueur de voirie communale en ajoutant 10.46 mètres linéaires de voie publique,

- **D'HABILITER** le Maire à signer l'acte authentique correspondant dont la rédaction sera confiée au Cabinet de notaires associés SECHE BORDIER de Dol de Bretagne

- **DE PRECISER** que l'ensemble des frais de géomètre restants à ce jour seront pris en charge par M BOITEUX Frédéric

- **DE PRECISER** que l'ensemble des frais notariés sont à la charge de la Commune,

Suivent les signatures,
Pour copie conforme
Le Vivier sur Mer, le 2 mars 2026 .

Le Maire,
Carole CERVEAU

Secrétaire de séance
Armelle DUPUY

MAIRIE DE LE VIVIER-SIMER
Ille-et-Vilaine